

SOLENNITÉ DE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL

14^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Semaines du 29 juin au 12 juillet 2025 (C)

SOLENNITE DE ST PIERRE ET ST PAUL, APOTRES (C)

Samedi 28 juin :

18h30 : MORZINE, Messe anticipée du dimanche

Dimanche 29 juin :

10h30 : LA FORCLAZ (fête patronale), Messe solennelle présidée par notre évêque Monseigneur Yves Le Saux. Buffet offert.

MESES EN SEMAINE

Mardi 1^{er} juillet : pas de messe

Mercredi 2 juillet : pas de messe

Jeudi 3 juillet : St Thomas, apôtre

18h30-19h45 : MORZINE, Messe et Adoration

19h00-19h45 : Permanence de confession

23h00-Minuit : **Heure Sainte**

Vendredi 4 juillet : En l'honneur du Sacré-Cœur

18h30 : CHAPELLE DE GYS (Le Biot), aux intentions des membres de la Garde d'Honneur

Samedi 5 juillet : En l'honneur de Saint Bernard de

Menthon, protecteur des habitants de la montagne

11h00 : LES LINDARETS, Messe avec de la bénédiction du carillon.

Communion réparatrice des 1ers samedis.

14^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (C)

Samedi 5 juillet :

18h30 : LE BIOT, messe anticipée du dimanche

Dimanche 6 juillet :

10h30 : MORZINE

MESES EN SEMAINE

Mardi 8 juillet : Ste Maria Goretti

18h30 : CHAPELLE DE PROMERAT (Le Biot)

Pour Emmanuel MUFFAT • Thierry ROSSET, ses grands-parents et par. déf • Père Francis MORAND • René et Jeanne POLLIEN • Victor et Jean VULLIEZ et leurs parents • Juliette MORALLET et par. déf.

Mercredi 9 juillet : Bienheureuses Martyres d'Orange

18h30 : CHAPELLE DE GRAYDON

Pour Gaston COTTET-DUMOULIN

Jeudi 10 juillet : Férie

18h30-19h30 : CHAPELLE DES UDREZANTS, Messe et Adoration

Vendredi 11 juillet : St Benoît, abbé au Mt-Cassin

18h30 : CHAPELLE DES PRISONNIERS (Avoriaz)

18h30 : CHAPELLE DE GYS (Le Biot)

Samedi 12 juillet : En l'honneur de la Vierge Marie

11h30 : MORZINE

15^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (C)

Samedi 12 juillet :

18h30 : LE BIOT, messe anticipée du dimanche

Dimanche 13 juillet :

10h00 : LES GETS

10h30 : MORZINE



Pourquoi les cloches sont-elles baptisées ?

Vallée Chérvavaux, Mont Riond, Lélé, Les Lindarets, Le Lac, Les Brochoux, Le Chesnay, Ardent, Les Albertans, Le Dravachet, Le Lavanchy, Le Pas, Le Crêt, Les Granges, La Bouverie, La Glière, Le Beveret, La Ranche, Le Plan de Montriond et La Plagnette : ce sont les différents noms donnés aux vingt cloches du carillon des Lindarets qui seront « baptisées » le samedi 5 juillet à 11h durant la messe célébrée en plein air en l'honneur de Saint Bernard de Menthon, protecteur contre les avalanches.

En France, on parle de « baptême » en effet pour la bénédiction des cloches depuis le XI^{ème} siècle. À l'origine, la cloche était lavée avec de l'eau bénite par l'évêque avant de recevoir des onctions d'huile des malades et de saint-chrême (un mélange d'huile d'olive et de parfum). Un encensoir était ensuite placé sous la cloche. L'évêque pria alors pour que les sons des cloches puissent mettre en fuite les démons, protéger des tempêtes, et appeler les fidèles à la prière.

Bien que l'on parle de "baptême" pour la bénédiction des cloches, il ne s'agit pas d'un sacrement, mais d'une expression communément admise pour décrire cette cérémonie particulière en usage depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui encore, l'évêque ou le prêtre utilise de l'eau bénite pour bénir les cloches, même s'il ne les lave plus entièrement. Ce cérémonial souligne le pouvoir sacramentel des cloches (comme de tous les différents objets bénis par l'Église) dans le but de sanctifier nos vies et de nous conduire aux sept sacrements. Autrement dit, des signes sacrés qui nous procurent la grâce, c'est-à-dire une aide spirituelle.

On peut comprendre facilement pourquoi les cloches sont considérées comme des sacramentaux, dans la mesure où elles nous mènent directement à la célébration de l'Eucharistie, en nous appelant à la messe le dimanche mais aussi tout au long de la semaine.

Le texte de la bénédiction solennelle des cloches évoque justement ce rôle. En voici un court extrait :

« Les cloches sont liées à la vie de la communauté chrétienne. Leur sonnerie marque les temps de la prière, rassemble le peuple pour les célébrations liturgiques, avertit les fidèles des joies et des peines de chacun, à l'occasion des baptêmes, des mariages et des enterrements, mais aussi des événements graves qui affectent la vie de l'Église et celle de la cité. [...] Ainsi, en entendant les cloches, nous nous souviendrons que nous sommes une famille, et en écoutant leur appel, nous nous rassemblerons pour manifester notre unité dans le Christ. »

(Le livre des Bénédiction de 1988)

Paroisse St Guérin en vallée d'Aulps

Curé : Père Alain Curral – Presbytère – 1, Route de la Manche 74110 Morzine – Tél : 04 50 79 29 20

Permanences : mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf jours fériés)

Courriel : st-guerin@diocese-annecy.fr - Site internet : <http://www.diocese-annecy.fr/st-guerin>

LA GARDE D'HONNEUR

VIVE + JESUS



Au XVII^{ème} siècle, le Christ rappelle à Sainte Marguerite-Marie, visitandine, de quel amour Il a aimé les hommes et combien Il souffre de leur indifférence : « Toi, du moins supplée à toutes leurs ingrattitudes, sois le rempart entre mon Cœur et les pécheurs. » Dans la suite de ces apparitions, une autre Visitandine, Sœur Marie du Sacré-Cœur Bernaud,

reçoit en 1863 la vision de ce qui deviendra la Garde d'honneur du Sacré-Cœur, **l'Heure de Présence au Cœur de Jésus** : « Comme la Vierge Marie, St Jean et Ste Marie-Madeleine présents au pied de la Croix faisaient obstacle à la haine et apportaient réconfort à Jésus, durant une heure, les Gardes d'honneur feront obstacle aux péchés qui offensent son Cœur. Par leur présence, ils formeront tout autour de son Cœur divin, la Garde d'honneur de son Sacré-Cœur ».

Comment ? Choisir **une heure par jour** et la vivre **en offrant tout** ce que nous sommes en train de faire (travail, réunions, déplacements, loisirs, repas, études...). En effet, c'est au sein même de nos occupations quotidiennes que le Christ est le plus oublié, et c'est justement là, au cœur de nos activités ordinaires, qu'Il réclame notre amour. Il s'agit en fait de **sanctifier l'instant présent** en se rendant proche du Cœur de Jésus durant l'heure choisie. L'important dans cet engagement, c'est **l'amour : le Garde d'honneur est appelé à répondre à l'Amour de Jésus pour tous les hommes par l'offrande quotidienne de l'heure choisie.**

La fidélité à l'heure choisie, malgré les difficultés rencontrées, a valeur de Réparation et de Consolation. Vous pouvez également choisir une heure supplémentaire, qu'on appelle « heure de miséricorde » pour la conversion d'une personne.

La Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de Jésus est donc accessible à tous, quel que soit son âge, sa vie, sa condition et son état de santé. Les noms des personnes seront inscrits dans un cadran selon l'heure choisie. Rejoignez les millions de personnes qui se sont engagées depuis 150 ans ! **Pour plus de renseignements, merci de contacter Marina au 06 84 39 66 40.**

- Chaque 1^{er} vendredi du mois, la Sainte-Eucharistie sera célébrée aux intentions des différents membres.
- La veille du 1^{er} vendredi du mois, une Heure Sainte sera organisée dans la paroisse entre 23h et minuit.
- Les membres pourront vivre une cérémonie d'engagement.

Bulletin d'inscription à retourner au presbytère de Morzine

Nom et prénom:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone:

Email:@.....

Désire recevoir plus d'informations avant de m'engager.

Désire être inscrit à l'Heure de Présence au Cœur de Jésus :

Je choisis comme **heure de garde** : de h à h

Je choisis une heure supplémentaire, **heure de miséricorde** (facultative) : de h à h que j'offre pour la **conversion de** (les initiales suffisent).

NOS JOIES

- **Baptême** : Eva LAGERSIE, fille de Richard LAGERSIE et de Tatiana BASTIDE est devenue enfant de Dieu par son baptême célébré en l'église de Morzine le 29 juin.

PUBLICATION DES BANS

Il y a projet de mariage entre :

- Michaël SANMARTI, fils de Christophe SANMARTI et de Corinne SALOMONE, avec Mylène PORTAILLER, fille de Claude PORTAILLER et de Claudine DELBARRE. Ce mariage est prévu en l'église de Saint Jean d'Aulps le 12 juillet.
- Alexandre COMPOIS, fils d'Ernest COMPOIS et de Nathalie DUPRAUX, avec Léane DUMONT, fille d'Eric DUMONT et de Sandrine FAVRE-ROCHEX. Ce mariage est prévu en l'église de La Baume le 19 juillet.

LA SAINTE EUCHARISTIE SERA OFFERTE :

- **À MORZINE, samedi 28 juin à 18h30**, pour : Michel THORENS • Edith GROROD • Jeannine BRAIZE • Famille François RICHARD (du four), Jeannine RICHARD, Adèle et Pierrot BEARD • Quentin CHAUPLANNAZ • Philo MARULLAZ • Louis INVERNIZZI • Vivants et défunts de la famille RICHARD-ROSEREN • Bernard GILLES et famille • Marthe et Georges BASSET • Lucie RICHARD • Jeanine POLLET-VILLARD, Thierry, son fils et Antoine, son petit-fils • François PAGE • Raymond et Pierre BUET • Pour les âmes les plus délaissées • Marie-Thérèse DUCRETTET • Henri ANTHONIOZ • Francis BRELAZ et parents défunts • Marie-Lou ANTHONIOZ-ROSSIAUX • Caroline PELVAT • Marie-Thérèse BERGOEND et parents défunts • Bernadette THIOLLAY • Henri GREVAT et parents défunts des familles. • François COTTET-DUMOULIN • Guy ROSSET • Danièle CETTOUR-CAVÉ • Rémy DEGRANGE et parents défunts • Famille DELALE-GIRARD • Adolphe et Yvonne VULLIEZ et familles.
- **À LA FORCLAZ, dimanche 29 juin à 10h30**, pour : Marcelle COFFY • Emmanuel MUFFAT • Victor et Jean VULLIEZ et leurs parents • Agnès et Robert REQUET • Berthe et Germain GALLAY • Ida et Fernand GREMAT et leur fille Claire-Lise • Marie et Jean FAVRE • Delphine et Pierre-François GALLAY et leurs enfants • Sidonie et Ernest GREMAT et leurs enfants • Jeanne et Marc BOUVET • Bernard DURAND • Les curés de la paroisse depuis sa création.
- **À LE BIOT, samedi 5 juillet à 18h30**, pour : François COTTET-DUMOULIN • Jean-Michel MAGNIN • Guy ROSSET • Marcelle COFFY.

- **À MORZINE, dimanche 6 juillet à 10h30**, pour : Michel THORENS • Edith GROROD • Jeannine BRAIZE • Paul et Martin PERRIER et familles • Louis INVERNIZZI • Jean TAVERNIER et sa fille Joëlle • Marie-Thérèse et Pierre BERGER • François PAGE et famille • Vivants et défunts de la famille RICHARD-ROSEREN • Marthe et Georges BASSET • Lucie RICHARD • Jeanine POLLET-VILLARD, Thierry, son fils et Antoine, son petit-fils • François BRAIZE • Albert BUET • Vivants et défunts de la famille François MARULLAZ • Maude, Emmanuel et Milo, leur enfant • Henri ANTHONIOZ • Marie-Lou ANTHONIOZ-ROSSIAUX • Caroline PELVAT • Marie-Thérèse DUCRETTET • Bernadette THIOLLAY • Pour Martine et Bernadette MARULLAZ et famille.